

Conseil municipal n° 4 du 21 juillet 2010

Conseillers	Pres.	Ab.Ex	Ab.NEx	Procuration
Béat SALADIN		X		C.DUCHET
Louis PERRIN		X		L.PETRIGNET
Chantal HECHT	X			
Jacqueline POTHIER			X	
Christel DUCHET	X			
Fabrice INVERNIZZI			X	
Ludovic MARGUIER		X		
Frédéric BERNARD		X		A.BERNARD
Jérôme POTHIER			X	
Alexandra BERNARD	X			
Laetitia PETRIGNET	X			

Secrétaire: Laetitia PETRIGNET

Ordre du jour:

- Nouveaux statuts syndicat des écoles
- Augmentation horaire secrétariat au 01/01/2011
- Offre d'achat C15 commune de St Rémy
- Achat logiciel cadastre
- Convention Saône Jolie
- Adhésion Agence Départementale

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Nombre de conseillers

-en exercice	11
-présents	4
-votants	7
-absents	7
-exclus	0

Séance du **21 juillet**

L'an deux mille dix, le 21 juillet à 20 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PETRIGNET L, , HECHT C,
BERNARD F,**

**ABSENTS EXCUSES : MARGUIER L
BERNARD F procuration BERNARD A
PERRIN L procuration PETRIGNET L,
SALADIN B procuration DUCHET C**

Date de convocation :
16/07/2010

Date d'affichage :
28/07/2010

**ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F, POTHIER Je,
POTHIER Ja**

Mme PETRIGNET Laëtitia a été nommée secrétaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter les nouveaux statuts des Ecoles de la Superbe (ci-joints) et autorise Madame Le Maire à signer tous documents nécessaires à ces modifications.

7 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

OBJET :
**Validation nouveaux
statuts du syndicat
des Ecoles de la
Superbe**

Retour

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Nombre de conseillers

-en exercice	11
-présents	4
-votants	7
-absents	7
-exclus	0

Séance du **21 juillet**

L'an deux mille dix, le 21 juillet à 20 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

PRESENTS : DUCHET C, PETRIGNET L, , HECHT C, BERNARD F,

**ABSENTS EXCUSES : MARGUIER L
BERNARD F procuration BERNARD A
PERRIN L procuration PETRIGNET L
SALADIN B procuration DUCHET C**

Date de convocation :
16/07/2010

Date d'affichage :
28/07/2010

**ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F, POTHIER Je,
POTHIER Ja**

Mme PETRIGNET Laëtitia a été nommée secrétaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter le temps de travail de la secrétaire de mairie d'une heure.

Cette augmentation débouchera sur deux prochaines délibérations pour la suppression d'un poste à 7 heures et la création d'un poste de 8 heures. Celles-ci seront réalisées lorsque l'avis du CTP du Centre de Gestion sera reçu en mairie.

7 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**OBJET :
Augmentation heure
de travail secrétaire
de mairie**

Retour

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Nombre de conseillers

-en exercice	11
-présents	4
-votants	7
-absents	7
-exclus	0

Séance du **21 juillet**

L'an deux mille dix, le 21 juillet à 20 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

PRESENTS : DUCHET C, PETRIGNET L, , HECHT C, BERNARD F,

**ABSENTS EXCUSES : MARGUIER L
BERNARD F procuration BERNARD A
PERRIN L procuration PETRIGNET L,
SALADIN B procuration DUCHET C**

Date de convocation :
16/07/2010

Date d'affichage :
28/07/2010

**ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F, POTHIER Je,
POTHIER Ja**

Mme PETRIGNET Laëtitia a été nommée secrétaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire un offre de 1906€ TTC pour l'acquisition du véhicule C15 de la commune de Saint Rémy.

7 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

OBJET :
Proposition achat
véhicule de la
commune de Saint
Rémy

Retour

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Nombre de conseillers

-en exercice	11
-présents	4
-votants	7
-absents	7
-exclus	0

Séance du **21 juillet**

L'an deux mille dix, le 21 juillet à 20 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PETRIGNET L, , HECHT C,
BERNARD F,**

**ABSENTS EXCUSES : MARGUIER L
BERNARD A procuration BERNARD F
PERRIN L procuration PETRIGNET L
SALADIN B procuration DUCHET C**

Date de convocation :
16/07/2010

Date d'affichage :
28/07/2010

**ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F, POTHIER Je,
POTHIER Ja**

Mme PETRIGNET Laëtitia a été nommée secrétaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire l'acquisition d'un logiciel capable de fournir toutes les données cadastrales sur plan.

Le devis de l'établissement SEDI est donc accepté pour la somme de 180.00 €HT

7 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

OBJET :
Achat logiciel
cadastre

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Nombre de conseillers

-en exercice	11
-présents	4
-votants	7
-absents	7
-exclus	0

Séance du **21 juillet**

L'an deux mille dix, le 21 juillet à 20 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :
16/07/2010

Date d'affichage :
28/07/2010

**PRESENTS : DUCHET C, PETRIGNET L, , HECHT C,
BERNARD F,**

**ABSENTS EXCUSES : MARGUIER L
BERNARD A *procuration* BERNARD F
PERRIN L *procuration* PETRIGNET L
SALADIN B *procuration* DUCHET C**

**ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F, POTHIER Je,
POTHIER Ja**

Mme PETRIGNET Laétitia a été nommée secrétaire

Madame Le Maire expose que la Communauté de communes La Saône Jolie accep
d'aménager notre commune par une aire de jeux.

Cette réalisation de compétence communautaire autre titre des équipement de jeux
serait installé sur le terrain cadastré : section B 932 et B 132.
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise madame Le Maire à effectuer
les différentes tâches administratives concernant ce dossier et à signer une
convention de mise à disposition du terrain correspondant avec la communauté de
communes La Saône Jolie.

7 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Retour

OBJET :
**Convention avec la
Communauté de
Communes La Saône
Jolie pour
l'aménagement d'une
aire de jeux**

DEPARTEMENT

Haute-Saône

Commune

BUFFIGNECOURT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Nombre de conseillers

-en exercice	11
-présents	4
-votants	7
-absents	7
-exclus	0

Date de convocation :
16/07/2010

Date d'affichage :
28/07/2010

OBJET :
**Adhésion à l'agence
départementale**

Séance du **21 juillet**

L'an deux mille dix, le 21 juillet à 20 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, PETRIGNET L, , HECHT C,
BERNARD F,**

**ABSENTS EXCUSES : MARGUIER L,
BERNARD A *procuration* BERNARD F
PERRIN L *procuration* PETRIGNET L,
SALADIN B *procuration* DUCHET C**

**ABSENTS NON EXCUSES : INVERNIZZI F, POTHIER Je,
POTHIER Ja**

Mme PETRIGNET Laëtitia a été nommée secrétaire

Madame Le Maire ouvre la séance et présente la création de l'Agence Départementale initiée par le Département lors de son assemblée délibérante du 29 mars 2010.

L'objectif de l'Agence est de trouver une solution aux collectivités adhérentes pour la réalisation ou faire réaliser leurs études et leurs travaux dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la voirie. L'adhésion à l'Agence est soumise à cotisation, le recours aux prestations de l'Agence font l'objet d'une rémunération au coup par coup suivant la nature de la mission confiée à l'Agence.

L'Agence Départementale est un établissement public administratif départemental en application de l'article L551-1 du code Général des Collectivités Territoriales. Les statuts prévoient les modalités d'administration de l'agence, via une assemblée générale où tous les membres sont représentés par le Maire et un Conseil d'administration.

Après en avoir donné lecture des statuts de l'agence départementale, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-Décide d'adhérer à l'Agence départementale

- adopte les statuts de l'Agence Départementale tels qu'ils ont été votés lors de la session de l'assemblée départementale du 29 mars 2010 et tels qu'annexés à la présente délibération.

7 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Retour